



Groupe Projet Tourisme Grand Libournais

3 avril 2023





Ordre du jour

- Contractualisation avec la Région - AAP « ACTT »
- Contractualisation avec le Département – candidature « COTL »
- Les fonds européens LEADER & FEDER
- Questions diverses





L'Appel à Projet ACTT – « Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques »



Poursuite des orientations du dispositif NOTT
(Nouvelle Organisation Touristique des Territoires 2017-2022).

Objectif : accompagner aux changements les territoires et les acteurs publics et privés vers un tourisme écoresponsable.

Une candidature – 3 axes d'intervention

- I. L'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable.
- II. Le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).
- III. L'appui à la stratégie économique des professionnels du tourisme.



- **Les attendus de la candidature**
- Présentation d'une stratégie touristique commune à l'échelle de la candidature.
- Réalisation du diagnostic tourisme et environnement fourni par la Région.
- Proposition d'un plan d'actions prévisionnelles et pluriannuelles de projets ou de stratégies répondant aux 3 axes du dispositif.





○ **Qui peut candidater ?**

Les territoires de projets regroupant des consortiums d'acteurs touristiques, des associations, des EPCI et autres établissements publics.

Les initiatives et stratégies collectives sont encouragées.

○ **Les critères de sélection**

Pertinence du périmètre/ qualité des orientations et du programme d'actions en lien avec les priorités régionales/
mobilisation d'une gouvernance technique et politique/
mutualisation des moyens et des actions en faveur de la filière touristique.

- **Calendrier de dépôt des candidatures des territoires**

du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Durée du dispositif : 3 ans (jusqu'au 31/12/2025)

Dépôt par voie électronique

tourisme@nouvelle-aquitaine.fr



Contenu de l'appel à projet « ACTT » 1/4

		<i>Si on externalise, voici les aides de la Région</i>
	Axe 1 Soutenir l'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable	
	1^{er} enjeu – Accompagner et valoriser les actions ne faveur de la transition écologique	
Les prérequis à la candidature	Réalisation d'un diagnostic touristique et environnemental (grille fournie par la Région) A réaliser en interne par chaque EPCI et synthétiser à l'échelle du PETR	Accompagnement par un prestataire extérieur Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 5 000 € Plafond des dépenses éligibles 10 000 €
Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR	Elaboration d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (ok réalisation en interne en 2021)	Accompagnement par un prestataire extérieur Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 5 000 € Plafond des dépenses éligibles 10 000 €
Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR	Restructuration innovante d'office de tourisme (hors matériel roulant)	Accompagnement par un prestataire extérieur (scénographie, ergonomie, ...) Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 10 000 € Plafond des dépenses éligibles 20 000 € Second œuvre dans une approche environnementale et d'innovation : aménagement intérieur favorisant l'accueil du public et/ou le confort et l'ergonomie des salariés et/ou achat de matériels et équipements de diversification d'activités (hors boutique) Taux d'intervention 30 % Subvention maxi 120 000 € Plafond des dépenses éligibles 400 000 €

Contenu de l'appel à projet « ACTT » 2/4

	2^e enjeu -Sensibiliser la participation citoyenne aux enjeux du tourisme durable : habitants, visiteurs, touristes et élus	
<i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i>	<p>Participation citoyenne (population locale) aux projets touristiques du territoire</p> <p>Ex : actions de sensibilisation</p>	<p>Accompagnement par un prestataire extérieur</p> <p>Taux d'intervention 50 %</p> <p>Subvention maxi 5 000 €</p> <p>Plafond des dépenses éligibles 10 000 €</p>
	3^e enjeu -Soutenir les stratégies d'inclusion sociale au sein d'un territoire de projet	
<i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i>	<p>Elaboration d'un schéma de continuité d'accessibilité ou de « bulle d'accessibilité » (publics adaptés) et proposition d'une offre adaptée (publics empêchés ou fragiles)</p> <p>Ex : créer des offres adaptées dans un périmètre acceptable/ développement du label T&H</p>	<p>Accompagnement par un prestataire extérieur</p> <p>Taux d'intervention 50 %</p> <p>Subvention maxi 10 000 €</p> <p>Plafond des dépenses éligibles 20 000 €</p> <p>Achat d'équipements et matériels adaptés</p> <p>Taux d'intervention 30 %</p> <p>Subvention maxi 30 000 €</p> <p>Plafond des dépenses éligibles 100 000 €</p>
<i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i>	<p>Journée et rencontres professionnelles (l'inclusion sociale)</p> <p>Cibles : institutionnels, élus, prestataires</p> <p>Ex : Eductours pour sensibiliser sur aménagements, équipements pour les personnes à mobilité réduite pour les activités de pleine nature</p>	<p>Actions de sensibilisation (matériels pédagogiques, prestations extérieures ...)</p> <p>Taux d'intervention 50 %</p> <p>Subvention maxi 5 000 €</p> <p>Plafond des dépenses éligibles 10 000 €</p>
	Axe 2 Favoriser le développement de la responsabilité sociétale des entreprises	
	Un enjeu -Impulser la mise en œuvre de démarche RSE au sein des entreprises et des structures touristiques	
<i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i>	<p>Démarche RSE, charte, référentiel local d'intérêt régional...</p> <p>Ex : accompagner les OT dans leurs démarches RSE (esprit RSE) afin qu'ils puissent mieux accompagner leurs prestataires dans cette même démarche</p>	<p>Accompagnement par un prestataire extérieur</p> <p>Accompagnement à la qualification de l'offre via des démarches collectives de qualité existantes de portées régionale, nationale ou internationale (pré-diagnostic, pré-audit, ...)</p> <p>Taux d'intervention 50 %</p> <p>Subvention maxi 10 000 €</p> <p>Plafond des dépenses éligibles 20 000 €</p>

Contenu de l'appel à projet « ACTT » 3/4

<p><i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i></p>	<p>Réflexion portant sur une politique en faveur de la saisonnalité et de la pluriactivité</p> <p>Cibles : saisonniers pro, étudiants, les locaux (monde agri et tourisme)</p>	<p>Accompagnement par un prestataire extérieur (stratégie, émergence de projets structurants sur le logement saisonnier, ...)</p> <p>Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 10 000 € Plafond des dépenses éligibles 20 000 €</p>
<p><i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i></p>	<p>Sensibilisation et professionnalisation des acteurs touristiques</p>	<p>Accompagnement d'actions collectives de sensibilisation (coaching collectif, ...)</p> <p>Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 15 000 € Plafond des dépenses éligibles 30 000 €</p>
<p>Axe 3 Développer et optimiser la stratégie économique des professionnels du tourisme</p>		
<p>1er enjeu -Repositionner l'offre touristique et de services du territoire</p>		
<p><i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i></p>	<p>Définition d'une offre collective de services nouveaux</p> <p>Ex : billetterie partagée, services mutualisés de vélos entre les territoires</p>	<p>Accompagnement par un prestataire extérieur</p> <p>Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 10 000 € Plafond des dépenses éligibles 20 000 €</p>
<p>2^e enjeu -Améliorer la performance économique des structures touristiques au sein de parcours collectifs</p>		
<p><i>Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR</i></p>	<p>Définition d'une stratégie numérique partagée</p> <p>Ex : réaliser un audit partagé de l'ensemble des outils numériques d'une destination pour définir une stratégie numérique</p> <p>Transformation numérique responsable des offices de tourisme</p>	<p>Accompagnement par un prestataire extérieur</p> <p>Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 15 000 € Plafond des dépenses éligibles 30 000 €</p> <p>Accompagnement individuel ou collectif (en fonction du périmètre) sous forme de diagnostic, d'AMO, ou de plans d'actions (logiciels ou solutions avec abonnement d'un an seulement, supports matériels si spécifiques, formations, ...)</p> <p>Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 20 000 € Plafond des dépenses éligibles 40 000 €</p>

Contenu de l'appel à projet « ACTT » 4/4

Les actions devant apparaître dans la candidature du PETR	Accompagnement des socioprofessionnels à la transformation numérique Ex : formation réseaux sociaux, création site internet	Accompagnement des actions collectives de sensibilisation et d'approfondissement Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 15 000 € Plafond des dépenses éligibles 30 000 €
--	---	--

L'INGENIERIE

Les avantages	Accompagnement à l'animation et à l'émergence de projet	Recrutement d'un personnel dédié Taux d'intervention 30 % Subvention maxi 12 000 € Plafond des dépenses éligibles 40 000 €
----------------------	---	---

DISPOSITIF ALTERNATIF – ACCOMPAGNER L'ORGANISATION TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

Volet d'adressant aux territoires les moins matures n'ayant pas pu et/ou souhaité contractualiser via NOTT ou ayant contractualisé tardivement en fin de mandat

Elaboration d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'information (SADI)	Accompagnement par un prestataire extérieur Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 10 000 € Plafond des dépenses éligibles 20 000 €	Réalisé en 2021 avec les OT à l'échelle du Grand Libournais
Stratégie de rapprochement des offices de tourisme	Accompagnement par un prestataire extérieur Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 15 000 € Plafond des dépenses éligibles 10 000 €	Réalisée en 2022 stratégie tourisme du Grand Libournais (Validée en 07/2022 en BS)
Optimisation des ressources financières	Acquisition d'équipement et de solution de perception de la taxe de séjour (hors abonnement au-delà d'une année après le lancement de l'opération) Taux d'intervention 50 % Subvention maxi 10 000 € Plafond des dépenses éligibles 20 000 €	Réalisée sur l'ensemble des 5 EPCI dans le cadre de la NOTT

Souhaitez-vous que le PETR, pour le compte de ses EPCI, dépose une candidature « ACTT » auprès de la Région Nouvelle – Aquitaine?



Candidature à la « COTL » 2023-2025



2023 – Nouveau dispositif Convention Tourisme et Loisirs (COTL)

Objectif: permettre de mettre en œuvre le nouveau
[Document d'Orientations Tourisme et Loisirs 2023-2028](#)
du Département.

3 ambitions

Poursuivre l'engagement vers un tourisme durable

Penser un tourisme accessible à tous

Faire de la mobilité douce un marqueur identitaire de Gironde

Bilan CAT 2018-2022

V 13/03/2023

Porteur	Intitulé de l'action	Budget	CD 33	%	Période de réalisation
OT Libournais	Accueil des visiteurs à la Capitainerie - Acquisition d'écrans	6 750 €	1 418 €	21	2020
	Développement de la filière œnotourisme - Piste de robin	1 160 €	244 €	21	2020
	Adapter nos outils numériques pour mieux accueillir les touristes - Vidéos territoire	13 250 €	2 783 €	21	2020
	Adapter nos outils numériques pour mieux accueillir les touristes - Reportages photos	27 150 €	5 702 €	21	2020
Sous-Total		48 310 €	10 145 €		
OT Pays Foyen	Optimiser la collecte de la taxe de séjours - acquisition logiciel taxe de séjour	4 930 €	1 035 €	21	2019
	Site internet mutualisé avec Castillon-Pujols et Fronsadais	14 156 €	2 973 €	21	2021
Sous-Total		19 086 €	4 008 €		
OT Saint Emilion	Adapter nos outils numériques pour mieux accueillir les touristes - Refonte de la HP – site web + Adapter nos outils numériques pour mieux accueillir les touristes - Refonte des pages partenaires	2 613 €	549 €	21	2018
	Adapter nos outils numériques pour mieux accueillir les touristes - vidéos drone	3 600 €	756 €	21	2018-2019
	Dynamisation des offres courts séjours sur le territoire (Pass escapades)	3 821 €	802 €	21	2018-2019
	Création d'un plan du vignoble – Vignobles et Découvertes	3 500 €	735 €	21	2018-2019
	Développement de guides de randonnées touristiques du territoire	6 309 €	1 325 €	21	2018-2019
Sous-Total		19 843 €	4 167 €		
OT Castillon-Pujols	Site internet mutualisé avec Fronsadais et Pays Foyen	14 156 €	2 973 €	21	2021
	Etude préalable pour la construction d'une gabare à vocation écotouristique - Chantiers Tramasset (3 EPCI concernés)	4 160 €	1 456 €	35	2022
Sous-Total		18 316 €	4 429 €		
OT Fronsadais	Site internet mutualisé avec Castillon-Pujols et Pays Foyen	14 156 €	2 973 €	21	2021
	Mise en place d'une plateforme de commercialisation en ligne (Création billetterie en ligne)	2 760 €	966 €	35	2022
Sous-Total		16 916 €	3 939 €		
PETR du Grand Libournais	Optimisation de l'observatoire du Tourisme du Grand Libournais	3 608 €	1 262,86	35	2021
	Amélioration du référencement	3 750 €	1 312,50	35	2022
	Mise en place d'une page portail	3 750 €	1 312,50	35	2022
	Réalisation de podcasts - Balade au fil de l'eau en Grand Libournais	8 000 €	2 800,00	35	2022-2023
Sous-Total		19 108 €	6 687,86		
TOTAL		141 579 €	33 375,57		

Candidature « COTL » 2023-2025

La COTL ne prend pas en charge :

- ✓ Les études
- ✓ L'accueil hors les murs
- ✓ L'ingénierie
- ✓ Les actions financées par Gironde Tourisme ou autres dispositifs du Département

Les montants de financement : jusqu'à 35%

- ✓ Subvention maximale : 80 000 € HT
(soit un plafond de dépenses de 228 600 € HT)
- ✓ Subvention minimale : 8 000 € HT
(soit un plancher de dépenses de 22 800 € HT)



Préparation candidature - entretiens avec les OT/EPCI en mars 2023

Retour pistes d'actions à mutualiser

- ✓ Photothèque
- ✓ Carte touristique thématique
- ✓ Supports 'papier' et 'web' pour promouvoir le PDIPR
- ✓ Refonte du site internet de Saint-Emilion Tourisme en lien avec [GrandLibournaisTourisme](https://www.grandlibournais.com/tourisme)

Prochains rdv à venir

Avril - travail concerté avec les OT/EPCI pour préparer la candidature (délibérations, contenu de la candidature, intégration d'actions mutualisées avec les fiches actions complétées,...)



Candidature « COTL » 2023-2025

- Validation du périmètre du PETR pour le compte de ses 5 EPCI et OT du Grand Saint Emilionnais (délibérations).
- Présentation de la stratégie tourisme du PETR intégrant des actions sur 3 ans (idéalement) et budget prévisionnel.
- Dépôt de fiches actions (actions mutualisées à privilégier).

**Dépôt de la candidature
jusqu'au 30/06/2023.**



Souhaitez-vous que le PETR, pour le compte de ses EPCI, dépose une candidature « COTL » auprès du Département de la Gironde?



Le PETR du Grand Libournais, animateur des fonds LEADER et FEDER pour le compte de la Région Nouvelle-Aquitaine

La recherche d'une complémentarité entre les 2 dispositifs européens pour faciliter la réalisation d'actions portées par des acteurs publics et privés.

Une stratégie tourisme intégrée au travaux de réflexion autour de l'élaboration des fiches actions.

Des fiches actions LEADER et FEDER en cours de définition.



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Une enveloppe de 4 641 463 €

- FEDER OS 5 (21-27) : 2 855 306 €
- LEADER (23-27) : 1 786 157 €

Projet Fiches actions LEADER & FEDER

3 objectifs prioritaires déclinés CHACUN en une fiche-actions LEADER et une fiche-actions FEDER

1. Mieux vivre en Grand Libournais - Apporter des solutions aux besoins « de base » des habitants en matière de **services à la population**.



Fiche-action 1 – Soutenir l’attractivité territoriale par l’accès aux services



2. Mieux travailler en Grand Libournais - Assurer l’émergence et la structuration de nouveaux modèles de **développement économique** dans une perspective générale de transition climatique et énergétique.



Fiche-action 2 – Soutenir les dynamiques d’innovation et de reconversion



3. Partager et promouvoir un territoire d’exception - Préserver et promouvoir le **patrimoine naturel et culturel** du Grand Libournais.



Fiche-action 3 – Valoriser et promouvoir les sites emblématiques du Grand Libournais





Questions diverses



Merci de votre attention